

Taillons nos arbustes de manière raisonnée ...

Planter tout en limitant les interventions : un enjeu de Taille !

Pour gérer et entretenir les espaces arbustifs une technique simple et efficace : **le Recépage**



Taille raisonnée et recépage – Parc Rue Joseph Le Marchand.

Recéper une plante consiste à lui supprimer tous les axes à ras, au niveau du sol.

Le **recépage** permet de régénérer une plante qui aurait subi des dommages (casse importante) ou qui aurait été maltraitée par des tailles inappropriées.

Il permet de revigorer des plantes qui ne seraient plus dans la capacité d'engendrer des pousses vigoureuses.

Il permet, pour les végétaux qui ont une aptitude naturelle à l'accepter et à condition que la nécessité soit avérée, de les rénover facilement.

Le **recépage** permet également de rénover un massif ou une haie dont les végétaux sont devenus trop encombrants.



Recépage - Cimetière de l'Orme au Berger.

Il s'effectue sur des arbustes de la même manière qu'il s'effectue sur des plantes vivaces ou des graminées, si ce n'est qu'il ne doit s'effectuer qu'en cas de nécessité et non pas de manière systématique, chaque année.

Les avantages du recépage :

Le recépage est facile à effectuer. Il ne nécessite pas de technicité particulière. Il est à la taille ce que la touche « Reset » est à l'informatique. Il permet de repartir à zéro quand plus rien ne fonctionne.

Ne laissant aucune trace au sol, il fait vite oublier que des végétaux étaient présents. Il est rapide, donc économique.

C'est un mode de gestion à part entière qui a totalement sa place dans la gestion différenciée. Il peut être effectué de façon régulière ou occasionnelle voire exceptionnelle sur des arbustes devenus trop volumineux ou trop dégarnis de la base.

Il présente cependant quelques inconvénients :

Il ne peut être effectué que sur des végétaux qui ont une bonne aptitude à repérer de la souche. Il laisse un vide qui peut entraîner des passages.

Le recépage s'effectue généralement en période de repos végétatif et de façon préférentielle en fin d'hiver juste avant le redémarrage de la végétation. Sur des plantes parfaitement rustiques, il peut cependant s'effectuer dès la chute des feuilles. Moins la rusticité est importante, plus il doit s'effectuer tard.

Il faut s'assurer de l'aptitude des plantes à repérer de la souche mais également de la bonne santé relative des plantes. Si les réserves sont faibles, consécutives à une vigueur réduite, les chances de repousses sont minorées. Inversement, des plantes en excellent état de santé et trop vigoureuses peuvent avantageusement être recépées en cours de végétation, pour diminuer la longueur des repousses.

Les outils utilisés :

Selon le diamètre des coupes, le recépage se fait avec un sécateur (manuel ou électrique), un sécateur de force, une scie à denture japonaise (scie arboricole ou scie à tirer) ou même avec une tronçonneuse.

Le recépage est sans incidence notable sur l'architecture du végétal, puisque l'édification de la plante « repart à zéro ».

En revanche, il multiplie le nombre d'axes et augmente la densité depuis la souche, ce qui est généralement un avantage mais peut nécessiter une sélection dans les années qui suivent

Un exemple très parlant :

Le recépage d'une Spirea japonica 'Goldmound' - Spirée



Mois « 0 »



3 mois plus tard



5 / 6 mois plus tard

Rien ne peut justifier un acharnement à vouloir tailler « au carré » des spirées.

A force d'être constamment martyrisées, elles ne sont plus capables de réagir efficacement et de fleurir correctement.

Le recépage permet ainsi à de nouvelles pousses de pousser plus vigoureusement. Elles sont plus colorées que celles maintenues en état et ont une floraison bien plus abondante.